

20^{c.}

Journal du Lot

20^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les menaces révolutionnaires sont un excellent moyen de rejeter le pays dans les voies de la réaction sociale. Aussi la presse conservatrice donne-t-elle toute la publicité dont elle est capable aux méfaits des communistes. Mais comment ceux-ci, qui déclarent la guerre à la société, peuvent-ils s'étonner d'être traités en ennemis? — A propos du dernier bilan de la Banque de France. Les améliorations réalisées. L'œuvre à accomplir. — Comment les communistes massacrèrent les ouvriers!

L'idée évoquée couramment le mot de « Révolution », c'est le chambardement social par la violence et le massacre, c'est le déchaînement de la bestialité humaine, incapable de construire, mais acharnée à détruire ce que l'intelligence a édifié, c'est la maîtrise du pays et la direction de la société prises de force par les plus indignes. Puis, la tête suivant le corps au lieu de le conduire, c'est la course à l'abîme, l'écrasement de la civilisation et la ruine de tout le patrimoine moral ou matériel capitalisé par les efforts d'une longue suite de générations.

Cette idée savamment exploitée suffit à expliquer quel effet de recul produit sur le public la simple menace de révolution. Il est inamalgamable. Chaque fois que la nation française a pu croire à l'imminence d'une subversion sociale, elle s'est abandonnée aux sauveurs... qui l'ont perdue.

Aussi sommes-nous en droit de protester contre la sottise accusation que les démocrates sont « les fourriers de la Révolution ». Ils ne le pourraient sans condamner leur propre cause et sans conspирer eux-mêmes à leur perte. Les voies révolutionnaires aboutissent à la réaction et nous ne voulons pas y aller.

Mais il ne faut point s'étonner que les partis de droite mettent tant de complaisance à exagérer un péril qui risque de leur être si profitable. Nul plus que les réactionnaires ne prend les révolutionnaires au tragique et nul ne s'amuse plus qu'eux derrière ce Croquemitaine rouge qu'ils brandissent comme un épouvantail. Les communistes peuvent compter que le moindre de leurs méfaits sera recueilli, amplifié et lancé à tous les échos de France par les hauts-parleurs de la presse conservatrice. Elle se considérera comme à la veille du succès le jour où elle aura convaincu le public que le bolchevisme est à nos portes!

Et, pourtant, dans notre pays, un mouvement révolutionnaire n'est dangereux que pour ceux qui le tentent. Ce qu'on appelle la « bourgeoisie » en France n'a pas la faiblesse naturelle aux classes fermées. Les prédateurs de violence mentent à leurs auditeurs quand ils disent que la bourgeoisie française est pourrie, finie et vidée; qu'elle est incapable de résistance et qu'il suffira de la pousser pour la faire tomber. Elle est au contraire aussi active et laborieuse que forte et résistante. Cela peut déplaire à ceux qui ont bâti leurs plans sans tenir compte de la réalité. Mais quand on est des organisateurs de sociétés la première qualité est de voir les choses comme elles sont. La bourgeoisie française compte dans ses rangs infiniment nombreux et variés la majorité de la population française et l'on n'obtiendra rien d'elle par la menace ou la violence.

C'est par la persuasion, non par la contrainte, qu'il faut agir. Il n'y a pas d'autre moyen de faire sa conquête. Et c'est une stupidité que de se présenter à elle en adversaire irréductible qui n'acceptera pas de conciliation et ne se tiendra pour satisfait qu'après l'avoir dépouillée, subjuguée et soumise à la dictature. Eh! quoi! Vous la menacez de mort et vous vous étonnez qu'elle se mette en défense! En vérité, si vous lui déclarez la guerre, comment voulez-vous qu'elle vous reçoive, sinon en ennemi?...

Quant à croire qu'on peut tromper sans elle ou contre elle, c'est de la sottise ou de l'aveuglement.

La publication du dernier bilan de la Banque de France a été l'occasion naturelle d'un examen de la situation financière.

A son arrivée au pouvoir le nouveau ministre déclara qu'il voulait ne plus demander de billets à la Banque de France et qu'il entendait poursuivre une politique de diminution des avances.

Le montant de ces avances s'élevait alors à 38 milliards 350 millions, tandis que le maximum légal était fixé à 38 milliards 500 millions. Il n'existait donc qu'une disponibilité de 150 millions.

A l'heure présente, il a été remboursé par l'Etat à la Banque une somme de 14 milliards environ. Le montant des avances n'est plus que de 24 milliards 650 millions. Et le maximum légal en a été ramené, par le jeu de la convention de 1920, d'abord à 36 milliards 500 millions, puis à 32 milliards.

Donc malgré cette baisse du maximum légal, l'Etat dispose encore d'une marge de 7 milliards, tandis qu'elle était de 150 millions l'année dernière. L'amélioration est donc considérable. Le programme exposé par le ministre des finances dans son projet de budget de 1927 a été méthodiquement exécuté. Il est possible qu'en de certaines circonstances on se rapproche de la limite légale, mais il a été reconquis un large terrain qui ne sera pas reperdu. Tous les efforts doivent tendre à maintenir d'abord, à fortifier ensuite et à continuer le redressement opéré.

Une dépêche de Moscou nous fournit des renseignements très instructifs sur la méthode employée par les dirigeants communistes à l'égard des ouvriers. La voici, textuellement reproduite:

« Le personnel de l'usine électrique de Leningrad s'étant mis en grève et refusant de reprendre le travail tant que satisfaction n'aurait pas été donnée à leurs revendications; journée de huit heures, repos du samedi après-midi, travail par équipes, un régiment de la garde rouge est entré en contact avec les grévistes. Ceux-ci ont laissé quinze morts et une cinquantaine de blessés sur le terrain. Le travail a repris. »

Quelques cadavres de plus! Le bolchevisme assassin n'en est pas à les compter!...

Sous le régime tzariste, le suprême argument c'était le knout. Sous le régime communiste, c'est la mitrailleuse!

Les tyrans ont changé. Mais qu'est-ce que les esclaves ont gagné au change?...

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

HISTOIRES DE JUGES

M. Georges Claretie ne dissimule pas, dans Le Figaro, que cette affaire Sacco et Vanzetti l'émeut assez peu. Sa conviction juridique n'est pas faite; il n'a pas les éléments.

Mais il évoque avec quelque humour la bien connue histoire d'une jeune restée célèbre outre-Manche.

S'appelait Graham. Un homme exquise. Quand il condamnait à mort, il le faisait avec une amabilité et une politesse parfaites.

« Un jour, à Old Bailey, il présidait les assises, et ce jour-là, il n'y eut pas moins de seize condamnations capitales. Oui, seize! Et le bon Graham lut les sentences en bloc. Mais il oublia un nom de la liste, et ne prononça que quinze condamnations. Et les quinze condamnés placés devant lui, il les exhorta à bien mourir, à être pendus pieusement, car « ce sera, leur dit-il, pour lundi prochain ». On emmena les quinze condamnés, lorsque tout-à-coup, le gardien-chef rentre dans la salle d'audience un peu éffaré:

— Mylord! J'ai en bas seize détenus, et vous n'en avez condamné que quinze à mort. Qu'est-ce qui me fait faire du seizeième? »

— Comment s'appelle-t-il donc? de mande le juge Graham qui consulte la liste.

— John Robins, mylord!

— Ah! oui, c'est très bien! Faites donc remonter John Robins. Je vous en serai très obligé, oui vraiment.

On réintroduit John Robins dans le dock et, avec sa voix la plus douce, le magistrat en perruque blanche s'adresse à lui:

— John Robins, je viens de m'aper-

Informations

Les remboursements de la Caisse d'épargne

Le secrétariat général des P. T. T. communique la note suivante:

« L'administration des postes porte à la connaissance du public que le paiement des remboursements de la Caisse nationale d'épargne s'élève à plus de 500 francs n'est plus effectué sur le vu de simples enveloppes.

« Les bénéficiaires, lorsqu'ils ne sont pas connus de l'agent payeur, doivent produire l'une des pièces exigées pour la livraison au guichet des objets chargés ou recommandés (carte d'électeur, livret de famille, permis de chasse, diplôme universitaire, extrait des registres de l'état-civil, carte d'identité, carte d'abonnement au chemin de fer non périmée, etc.).

« La femme mariée et le mineur peuvent produire des pièces au nom du mari ou du représentant légal. »

Le bourdon de Douaumont

Le bourdon de la victoire offert par une Américaine, Miss Thorburn van Buren, qui a quitté Paris dimanche matin, en camion-automobile, à destination de Douaumont, où il carillonnera matin et soir du haut de l'ossuaire où reposent les 400.000 morts de Verdun.

Escortée par de nombreuses personnalités françaises et américaines, la cloche a été tout d'abord transportée de l'église Saint-Martin, où elle était exposée, à la tombe du Soldat inconnu, selon le désir exprimé par la généreuse donatrice, qui avait voulu que le premier carillon du bourdon de la victoire fut exécuté devant le tombeau symbolique. Cette courte cérémonie s'est déroulée en présence de la délégation d'anciens combattants avec leurs drapeaux et d'une foule très dense.

Traité franco-américain

L'ambassade des Etats-Unis, à Paris, vient de s'adresser au ministère des Affaires étrangères, pour savoir quelles seraient sur les importations américaines en France les répercussions des relevements apportés au tarif douanier français parallèlement à la mise en vigueur du nouveau traité de commerce franco-allemand. Les importations des Etats-Unis ne jouissent, en effet, du traitement de la nation la plus favorisée que pour une liste d'articles déterminés. Il y a, d'ailleurs lieu de noter que les avantages accordés aux Etats-Unis l'ont été en 1910 et 1921, par décision unilatérale et sans que soit conclu de traité à cet effet.

Les vins français en Allemagne

Jusqu'au 31 décembre, le contingentement des vins français pouvant être exportés en Allemagne est ainsi fixé: 43.000 quintaux pour les vins de la région de Bordeaux; 20.000 pour les vins de Bourgogne; 1.500 pour les vins d'Anjou et de Touraine; 2.500 pour les vins des côtes du Rhône; 3.500 pour les vins d'Alsace et du Lorraine et originaires des régions autres que celles ci-dessus énumérées.

Il est créé dans chacune des régions viticoles une commission de répartition et de contrôle.

Avant les élections législatives

Le bureau du nouveau Comité radical et radical-socialiste s'est réuni samedi. Il a souligné avec une satisfaction particulière l'impulsion vigoureuse que leur donnent les nombreuses adhésions quotidiennes qui lui parviennent et arrêté un plan d'action que tous ses membres sont fermement résolus à réaliser. Il a formulé le vœu que l'union démocratique entre tous les éléments de gauche contre les forces de réaction, afin d'assurer aux prochaines élections le triomphe des républicains.

Chez les socialistes

La commission administrative du parti socialiste a décidé que la réunion du Congrès extraordinaire, qui se prononcera sur la tactique et sur le programme du parti aux élections législatives, se tiendra à Paris du 25 au 28 décembre.

Les Soviets mobilisent

A Leningrad et en Crimée, les Soviets ont procédé à la mobilisation de 34 classes de réservistes. 700.000 hommes ont été appelés sous les drapeaux.

Les anciens câbles allemands

Le gouvernement américain aurait décidé de rouvrir avec la France la concession par hasard, oui, tout à fait par hasard, vraiment, que j'ai oubliée votre nom parmi ceux des condamnés à mort. Je vous assure que c'est tout à fait un oubli et je vous prie de bien vouloir m'en excuser. Je le regrette infiniment, et je ne puis vous dire qu'une chose, c'est que vous serez pendu avec les autres lundi prochain.

Graham, Thayer... Celui-ci devait forcément faire qu'on se souvienne de ce-lui-là.

traverse concernant le passage des câbles sous-marins allemands saisis par les alliés pendant la guerre.

On croit savoir que le mémorandum va être bientôt envoyé à la France pour lui faire remarquer qu'aucune réponse n'a été faite à la demande des Etats-Unis, suggérant la réunion des puissances anciennement alliées dans le but de répartir entre elles les câbles en question.

Par la même occasion, les Etats-Unis expliqueront qu'ils ne peuvent plus attendre aucun délai. Le différend se rapporte principalement au câble West-Agors-New-York actuellement détenu par la France.

Manœuvres aériennes anglaises

Le ministère de l'air britannique a décidé, à la suite des dernières manœuvres aériennes, de construire une flotte d'avions monoplanes, intercepteurs de combat, à grande vitesse, qui auraient pour but et pour mission d'attaquer les avions de bombardement ennemis aussitôt qu'ils arriveraient sur les côtes britanniques. Ces appareils devront atteindre la vitesse de 320 kilomètres à l'heure et pouvoir porter quatre mitrailleuses qui seront manœuvrées automatiquement par le pilote.

EN PEU DE MOTS...

Il serait prouvé que l'aviateur Callizo qui prétendait avoir établi le record de la hauteur avait commis une supercherie. Il ne se serait élevé qu'à 4.000 mètres et non à 13.000 mètres.

Le drapeau blanc qui flotta en 1870 sur la cathédrale de Strasbourg et qui se trouvait à Argenton, a été ramené à Strasbourg et confié au maire.

M. Ricciotti Garibaldi, qui fut expulsé de France, est rentré en Italie.

Les inondations désolent actuellement la Galicie. On compte 600 communes complètement recouvertes par les eaux. Il y aurait 200 morts.

M. Louis Marin, ministre des pensions, s'est rendu, dimanche, à Montauban, où il a présidé le Congrès annuel des mutilés et le banquet organisé à cette occasion.

Mme Céline Cathalin, 31 ans, demeurant rue Bichat, à Paris, a porté plainte contre un médecin qui avait laissé une poignée de linges dans le ventre de la dite femme qu'il venait d'opérer.

NOS ÉCHOS

Ah! ces Marseillais!

Il est de Marseille. Il a décidé, pour se rendre à Londres, d'emprunter la voie des airs.

Afin de s'accoutumer à l'idée de ce voyage, peu de temps avant la date de son départ, il se rend au Bourget en compagnie d'un ami. Et là, il assiste, en tremblant de tous ses membres aux préparatifs.

Son ami se moque de lui, et va même jusqu'à le traiter de « lâche ».

Alors, notre Marseillais proteste dignement:

— Moi, un lâche? Vous voulez rire! Tout simplement, mon corps tremble à la pensée des périls où mon courage va le mener!...

Un chagrin.

On causait dans un salon d'un brusque revers de fortune survenu à un homme du monde.

— Il se consolera, disait quelqu'un, le temps est un grand maître!

— Pas toujours, répondit Mme de V... J'ai eu dans ma vie un violent chagrin, et je vous jure que le temps ne l'a pas effacé.

— Lequel?

— Ma première ride.

Cherchez qui est le père.

Les tribunaux de Vienne ont rendu un jugement qui nous paraît bien dangereux, surtout s'il était partagé par d'autres juridictions mondiales.

S'agissait d'une action intentée en recherche de paternité.

Le père incriminé contestait que l'enfant fut de lui. Mais le professeur Reche a affirmé le contraire en se basant sur des caractéristiques exclusivement anthropologiques.

Sur quelle théorie se base le professeur Reche? Il procède par examens éliminatoires.

Selon lui, sur 500.000 individus, l'examen du sang révèle que 50.000 personnes ont les mêmes caractéristiques. Sur ces 50.000 « repérés », 10.000 ont la tête semblable. Puis 500, seulement, possèdent le même nez, 100 les mêmes oreilles et les mêmes pupilles, 5 la même couleur de pupille et de cheveux.

De déductions en déductions le professeur Reche affirme avoir identifié le père d'un enfant. Et les tribunaux viennent d'admettre sa théorie.

UN PRÊTÉ RENDU

Mon oncle était un vieil original nouveau et sec, rasé comme un paysan gascon ou provençal, qui vivait seul, avec une servante de presbytère, dans sa gentilhommière des Bugues. Il est mort à quatre-vingt-douze ans.

Il en avait alors soixante et onze et revenait, à travers bois, de toucher ses rentes à la ville. Ce n'est point par avarice qu'il allait à pied mais par goût, par soin de sa vieillesse robuste, par une habitude ancienne et chère. Ni le train ni l'autobus n'existaient dans sa jeunesse, non plus que ces belles routes blanches qui font tant de circonvolutions et de détours pour franchir un coteau. On passait par grèges et garrigues dans des traverses qui attaquaient l'obstacle au plus direct et au plus court.

Mon oncle rentrait donc aux Bugues après avoir touché ses coupons. Bien qu'on fût, si je puis dire, au bas de la journée, il faisait encore chaud. En ce temps-là, il y avait des étés brûlés de soleil et l'on allait en pèlerinage quêter la pluie chez un vieux saint de la montagne. Un peu las et l'estomac inquiet, mon rentier s'assit, suant et poudreux, près d'une petite source qu'il connaissait bien. Il tira de sa poche un morceau de pain qu'il avait emporté pour « ses quatre heures », et, bien qu'il en fût six, se mit à le manger. Notez qu'il aurait pu se muir d'un fruit ou d'une tranche d'un de ces jambons, boucanés et givrés de sel qu'on voit pendus à une cheville de buis sous nos cheminées à hotte. Non, il était sobre. Il aimait le pain. La mie de froment, savoureuse et bise, était docile à ses vieilles dents. Il portait une quinzaine de mille francs dans son portefeuille à replis fauves, râpés comme une gibecière.

Le caissier, qui l'avait payé avec considération, n'avait pas manqué de lui conseiller (dans le creux de l'oreille) deux ou trois placements fructueux. Il y songeait, quand une ombre s'allongea devant lui. Levant les yeux, il aperçut un vagabond, au feutre tanné, vêtu de toile encore bleue, chaussé d'espadrilles qu'un ortegi sans chaussette trouait. Ce gaillard le regardait avec sympathie.

— Pauv' vieux, fit-il, c'est tout ce que t'as à te mettre sous la dent?

Il hochait la tête d'un coup d'épaule, fit tourner son bissac, y fouilla pour en extraire, plié dans un linge écu, un morceau de porc froid.

— On va partager, dit-il.

De sa main libre, il avait tiré un couteau de sa poche; il l'ouvrit d'un coup de dent.

— Mais, mais... protesta mon oncle interloqué.

— Allons, dit l'autre, entre camarades de misère! Tiens! goûte-moi ça. Et si tu veux tout savoir, c'est la menuiserie qui m'a donné ce rôti. Crâne fille, sang Dieu!

Sous ses airs secs et sauvages, mon vieil oncle était un homme de beaucoup de politesse et de cœur. Le geste de ce vagabond le touchait. Il ne voulait point lui opposer un refus qui l'eût fâché, mais il se demandait com-

ment reconnaître une honnêteté d'un accent si cordial et si simple.

— Vous êtes bien aimable, comença-t-il.

— Oh! dit l'autre, il n'y a pas longtemps que t'es dans la mouise, toi. Pas de cérémonie, pas de magnés, quoi! Dans not' métier, on se tutoie... Et pis, continua-t-il, qu'est-ce que tu as à boire? Cette flotte-là? Mais c'est que des feuilles, malheureux! L'at'traperais la crève. Attends! Il y en aura juste assez pour rincer mon quart!

Il leva sa tasse de fer battu, la remplit d'un vin noir et puissant que mon oncle dut boire, puis il replia son « barda », s'excusa en alléguant un rendez-vous au canton voisin « où l'on devait lui passer le fin tryan » et partit en sifflant sous les chênes.

Mon oncle, assez ahuri, se leva, et voulant remettre son chapeau, entendit un tintement dans les pierres. C'était une pièce de quarante sous — en argent.

A quelques semaines de là, le vieillard, en pleine nuit, s'éveilla en sursaut. Les meubles craquaient parfois dans son castel; les chats y traquaient les mulots; c'étaient là bruits familiers dont ne s'inquiétait pas son sommeil. Cette fois, il s'agissait d'autre chose. Il se garda bien d'alerter la servante, sourde au surplus, comme une lanterne — disait-il — et qui dormait dans une chambre haute. A demi vêtu, il chaussa des pantoufles et, l'oreille au guet, le pas silencieux, gagna le cabinet où le rangeait son argent dans un secrétaire.

La fenêtre, à cet instant, achevait de s'ouvrir et un homme entra avec le clair de lune. Mon oncle qui se souvenait d'avoir été solide — vous savez ces gens dont on ne se méfie pas — alla droit au voleur. Il y eut une prise violente et brève puis un cri de surprise qui brisa l'étreinte.

— N... de D...! C'est donc toi qu'es là? Tout de même l'aurait pu me prévenir, l'autre jour? De quoi que j'ai l'air, moi, à présent? Sacré vieux, va!

C'était le vagabond à qui « on avait passé le fin tryan ». Mon oncle, le visage en pleine lumière, ne se démonta pas et tachant à « argoter » de son mieux:

— Ne te frappe pas, dit-il à l'homme. D'quoi que t'as l'air? T'as l'air d'un brave copain qu'arrive simplement en retard sur le chantier. C'est ma faute; j'ai manqué de confiance. Mais, écoute, prends toujours ceci et tire-toi en douce; moi j'vas continuer de « travailler ».

Il lui mit une liasse de billets dans la main et l'accompagna jusqu'à la croisée. Le vagabond fit bruire tout ce papier au clair de lune et d'un coup d'œil estima la part. Ses quarante sous avaient fait des petits.

— Ben! disait-il avec émotion, toi, tu sais, t'es pas un ingrat.

Et il donna l'accolade à mon oncle.

Léon LAFAGE.

Combien de temps?

— Bien, deux, trois semaines...
— C'est énorme, dit-il en se remettant à sangloter.

Les facéties mussoliniennes.

Les Italiens effectuent présentement de grandes offensives verbales: ils viennent de baptiser le Mont-Blanc, mont Benito Mussolini. Il faut un commencement à tout, et en attendant sans doute la Tour Eiffel, les fascistes ont choisi ce qu'il y avait de mieux pour frapper l'imagination.

Mais voici plus sérieux.

Il vient d'y avoir un autre baptême italien, autour duquel on a préféré faire le silence. A Milan, devant les autorités, on a lancé en grande pompe deux avions de combat, qui ont reçu les noms de Nive et Sapote.

C'est tout un programme aérien.

Petites histoires vraies.

Ayant perdu son oncle, il pleurait, pleurait. Pour le consoler, Tristan Bernard lui dit:

— Allons! allons! voyons! votre douleur se calmera; elle passera avec le temps...

Un couple d'âge moyen attend l'autobus devant un arrêt facultatif. La dame, un peu corpulente, se précipite à chaque arrivée de la voiture désirée; sa mimique expressive dit sa déception devant le mot: « Complet. »

Passe un tipi parisien pédalant son triporteur: il voit la scène d'un clin d'œil, et vite, entr'ouvre et tapote joyeusement le couvercle de sa boîte roulante en s'écriant, narquois: « Ici y a d'la place! »

Le Lisser.

Chronique du Lot

Le centenaire Berthelot

LETTE OUVERTE à MM. les Conseillers généraux

MM. les Conseillers Généraux,
Vous allez être à nouveau appelés, au cours de la session du Conseil général, à délibérer sur l'importance de la souscription que le département du Lot, doit accorder au Comité National Marcelin Berthelot, qui se propose de célébrer le centenaire du grand penseur et de l'illustre savant, par l'édification d'une Maison de la Chimie.

Vous avez déjà été appelés à délibérer sur la nature et les conditions de la participation du département du Lot, à cette œuvre de salut national.
L'heure des critiques stériles, des dénigrement imbéciles, est passée. L'heure sonne, pour nous tous et pour vous-même, d'essayer de comprendre, de collaborer et d'agir.

M. Ranc, le distingué Secrétaire général du Comité Berthelot, a parfaitement mis en valeur, dans une série de conférences et d'articles lumineux, le sens et la portée de l'œuvre entreprise. Je veux essayer, avec son aide d'apporter quelque clarté dans le débat qui va s'ouvrir au Conseil général du Lot, en vue du vote d'une souscription proportionnée tout à la fois, à la grandeur de l'œuvre entreprise, à son importance nationale et à la dignité du Conseil général et du Département du Lot, qu'il représente et au nom duquel il agit.

L'action entreprise par les membres du Comité national Marcelin Berthelot pour soutenir la souscription ouverte pour l'édification de la Maison de la Chimie, à Paris, dépasse de beaucoup l'action nécessaire pour la célébration du centenaire d'un savant, aussi illustre soit-il. Il s'agit d'un immense travail de diffusion de la science et de l'industrie chimique, qui aura pour premier résultat la création d'une Opinion Publique Chimique.

Cette création d'une opinion publique chimique, à laquelle personne ne songeait, aura pour l'avenir de notre pays une importance de tout premier ordre.

Il est incontestable que tous les producteurs, industriels, agriculteurs et commerçants, tous les consommateurs aussi ont intérêt au développement des connaissances chimiques et à la mise en œuvre de leurs applications. Et il surra de leur donner la notion exacte de la valeur de cet intérêt, pour qu'il leur apparaisse, incontestablement, à la simple réflexion, que la contribution qu'ils apportent aux études et aux recherches chimiques par l'intermédiaire de leur contribution au budget général de l'Etat, est notablement insuffisante.

C'est pour cela que le principe qui anime ceux qui soutiennent la souscription Marcelin Berthelot dans les hautes sphères industrielles, comme parmi les plus modestes techniciens, n'est pas celui de l'appel au devoir du contribuable, mais au contraire celui du recours au droit du souscripteur qui, en toute liberté, après toutes les études critiques nécessaires, veut participer en toute connaissance de cause à une contribution volontaire organisée par des compétences, et dont le produit sera utilisé sous le contrôle de compétences : savants, industriels, représentants de régions.

Les personnes qui pourraient contester l'utilité de la chimie dans la vie moderne ou qui — tout est possible — par égoïsme féroce, tout en admettant son utilité ne voudraient pas participer à son soutien par mauvais calcul et par jourdisme d'esprit, offenseraient à la fois la justice et l'utilité, les deux principes de la politique éternelle.

Vous aurez à cœur de prouver par votre adhésion qu'aucun argument ne peut être opérant sur la sagesse de cœur et de la pénétration du cerveau.

Vous tiendrez à vous associer à l'action développée par les organisateurs du centenaire de Marcelin Berthelot, parce que vous y verrez par là l'œuvre de reconnaissance, une œuvre utile et aussi une œuvre d'éducation populaire, de nature à donner naissance à une opinion publique chimique en France.

Vous vous y associez, Messieurs les Conseillers généraux, d'autant plus facilement et avec d'autant plus d'enthousiasme, que vous êtes tous pénétrés des idées modernes et du souci du progrès républicain, et que cette action se trouve insérée dans le courant des idées modernes, nées de l'observation des phénomènes économiques, provoquée par la guerre.

Vous êtes tous pénétrés de ces idées modernes, nées de l'observation des phénomènes contemporains, qui établissent une hiérarchie des préoccupations élémentaires de l'homme et qui montrent que la politique — science de gouvernement et d'administration — est dominée par l'économie et celle-ci par la technique. Vous vous rendez tous compte, parce que vous êtes tous des esprits avertis, que le progrès des institutions politiques est placé sous la dépendance directe des progrès de la science et de la technique.

Si l'humanité continue à poursuivre son émancipation et à se soustraire à un état d'esclavage, dont la forme n'a fait que varier au cours des siècles, c'est parce qu'elle voit dans les progrès de la science et de la technique, les facteurs de cette émancipation.

Ce sont les progrès de la science et de la technique qui permettent de rompre les chaînes qui attachent des parcelles d'humanité au service d'autres parcelles d'humanité, pour après avoir émancipé l'homme de l'homme, lui donner les moyens de dominer la nature et de se rendre maître des éléments, de la terre et des mers.

Vous pensez avec nous que la science fait les sociétés, et que la création d'une opinion publique scientifique, plus particulièrement chimique, est une œuvre, de longue haleine soit, mais d'une singulière importance dans le développement du progrès politique, économique et social.

Les Fêtes de Souillac

INAUGURATION DU THÉÂTRE

La ville de Souillac a magnifiquement inauguré son nouveau théâtre. Il faut s'entendre. Quand nous disons « nouveau » théâtre, cela signifie que la salle est nouvellement aménagée en théâtre. Car, loin d'être nouvelle la salle est d'une vénérable antiquité. Elle est installée dans une Eglise du XIII^e siècle... époque à laquelle il n'y avait de théâtre qu'à l'Eglise. Telle qu'elle est, avec son aménagement qui trouve le moyen d'être très confortable sans déparer le cadre, elle est très belle et d'une originalité qui défie toute concurrence. Souillac peut se flatter de posséder une salle de spectacle comme on n'en a nulle part.

Nous n'avons pas besoin de dire que le grand animateur de cette installation, ainsi que de la soirée d'inauguration, fut M. Malvy, maire de Souillac, auquel ses concitoyens savent témoigner leur reconnaissance avec une affectueuse cordialité et une familiarité presque fraternelle.

Pour inaugurer dignement ce beau théâtre, on avait la chance de pouvoir s'adresser à un homme qui est à la fois un compatriote et l'un des meilleurs artistes parisiens. C'est Victor Boucher que je veux dire. Entouré d'une compagnie d'élite il est venu jouer la pièce fameuse de Robert de Flers, les Vignes du Seigneur, qu'il avait créée à Paris avec un si grand succès...

Tous ces attraits réunis expliquent l'affluence considérable d'amis et de spectateurs qui s'était rendue à Souillac. La ville était bien joliment décorée pour recevoir ses invités qui admirèrent, entre autres choses, les somptueux décors d'illuminations électriques dont la beauté et la pittoresque ordonnance font honneur à celui qui les exécuta.

LA REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

C'est donc devant une foule élégante, qui remplissait complètement la salle, que se déroula la représentation. Victor Boucher s'y révéla, à ses compatriotes enthousiasmés, l'artiste de grand talent qui a conquis une si haute réputation. Il fut acclamé et l'on sentait dans ces ovations autant d'admiration que de sympathie. Les artistes qui l'entouraient furent dignes de ce remarquable partenaire et l'on ne saurait faire d'eux un plus bel éloge.

Mais avant le spectacle, M. Malvy tint à faire remise à la ville de cette nouvelle salle des Fêtes. Dès son apparition sur la scène il fut salué de longs et vibrants applaudissements, d'acclamations enthousiastes qui témoignaient avec une éloquence irréfutable les sentiments dont il est entouré par cette population qui le connaît bien.

Le député-maire commença sa causerie par des remerciements adressés, au nom de tous, à ceux qui participèrent de leur talent et de leur dévouement au superbe succès de la journée. Il dit combien la population est reconnaissante à Victor Boucher et à ses camarades, — qu'on va applaudir tout à l'heure — à M. Quinson qui a magnifiquement organisé ce spectacle.

Puis, il fit à grands traits l'histoire du monument devenu désormais le théâtre de Souillac et dont les fastes sont si étroitement associés à la vie de la vieille cité.

La causerie de M. Malvy intéressa vivement l'auditoire et fut une digne préface à la belle représentation qui suivit.

La ville de Souillac peut être fière du succès de ses fêtes d'une si haute tenue artistique.

E. LAFON.

Enregistrement

Notre compatriote, M. J. Calmeilles, à Jumilhac-le-Grand (Dordogne), vient d'être élevé à la troisième classe de son grade. M. Calmeilles est originaire de Cazals.

Nous lui adressons nos félicitations.

Lycée Gambetta

M. Marty, professeur d'allemand au lycée de Cahors, est nommé en la même qualité au lycée de Rodez.

M. Dombre, professeur d'anglais au lycée de Perpignan, est nommé au lycée de Cahors.

Les Allocations aux ascendants

Le ministre des finances a donné son adhésion au ministre des pensions au sujet de la délivrance gratuite des certificats de résidence et de nationalité destinés à accompagner les demandes d'allocations introduites par les ascendants des morts pour la France.

Vous aurez certainement à cœur, de prouver que vous êtes les soldats fidèles du progrès, en apportant votre collaboration à cette œuvre et en faisant de votre souscription la préface d'une souscription publique ouverte dans tout le département, aux municipalités, aux groupements professionnels, aux établissements publics et privés et au peuple tout entier.

Paul GARNAL,
Président du Syndicat
des Pharmaciens du Lot.

Nos antiques manoirs

LE CHATEAU DE CESSAC

La véritable histoire des seigneurs de Cessac, descendants d'Arnaud Berardi.

Pour bien visiter la vallée du Lot, faut-il prendre en horreur ces routes banales foulées par les autos dont les voyageurs n'ont souci que d'emprunter les trajets les plus courts, manquant le plus souvent de variété et de pittoresque. Le chemin des écoliers est ici le plus recommandable, car ils vous conduisent à la découverte des ruines du château de Cessac, aux murs démantelés, rongés de lierre et de fougères.

Cet antique manoir est sa glorieuse histoire dans le faste du Quercy et, s'il n'en reste plus que les ruines dont la situation romantique et le minable état imposent le respect, il mérite tout au moins un arrêt.

Étranges évocations au pied de ces murs écroulés. Et ce n'est pas de la légende, c'est de la véritable histoire que celle des seigneurs de Cessac.

Ces descendants d'Arnaud Berardi, créancier de l'évêché, n'avaient-il pas le privilège d'introduire solennellement dans Cahors chaque nouvel évêque ? Et c'est ainsi qu'en 1329 Hugues de Labéraudie, seigneur de Cessac, conduisit par la bride l'arlet palétois de l'évêque bataville Bertrand de Cardillac, qui donna du fil, à relordre aux Angevins.

« Un peu penit, l'autre coussant » selon l'usage établi par l'homme et le seigneur de Cessac recevait en récompense de sa soumission la vaisselle d'argent du banquet de réception et le beau cheval qu'il avait eu l'insigne honneur de conduire.

En 1369, Arnaud de Labéraudie, seigneur de Cessac, va rejoindre à Toulouse Louis duc d'Anjou, frère du roi Charles V, pour lutter contre l'invasion anglaise. Il est nommé capitaine de Navarre et Rouerges.

En 1376, Pons de Labéraudie, frère d'Arnaud, accompagna à Rome le pape Grégoire IX quand il quitta Avignon. Il fut nommé grand archidiacre dans l'église d'Urgel.

En 1403, les Anglais de Guyenne s'emparant du Château de Cessac et le Capitaine de Buch fit de la presque île son camp de concentration d'où il menaçait Cahors. Le comte d'Armagnac n'obtint leur retraite qu'en leur versant 6.000 livres tournois.

Mais, en 1419, commandés par le seigneur de Montferand, les Anglais reprirent possession du château de Cessac et les Cadurciens furent obligés de demander une trêve ou souffrir d'un an. En 1424, le sénéchal de Guyenne et le capitaine Beauchamp pillèrent toute la région de la vallée du Lot, jusqu'à Montcuq, et accumulèrent dans le château de Cessac un énorme butin qu'ils dirigèrent sur Domme en Périgord.

Le vicomte de Bruniquel, à la faveur de la nuit, attaqua la presque île de Cessac et jeta des fusées pour brûler les tentes anglaises. Les bateliers de Cahors livrèrent sur le Lot, un sanglant combat et coulèrent les barques de l'ennemi qui évacua cette stratégique position; mais les Cadurciens durent donner des subsides et faire transporter à Domme les bagages de l'armée de Guyenne.

Le château était décidément devenu un dangereux repaire; sa perte fut décidée. Les Cadurciens ordonnèrent à Cabzac de le détruire, ce qui fut fait en octobre 1424.

La famille de Cessac ne s'éteignit pas pour cela, puisqu'il lui restait les terres et le château de Labéraudie. C'est un de ces seigneurs qui tient, toujours un pied chaussé, la bride du cheval de l'évêque Germain de Ganay, le 4 mai 1511 à son entrée solennelle dans Cahors. Et même, peu satisfait du cadeau princier d'une vaisselle truquée, il la brisa avec son épée.

Un procès s'en suit, et, à l'avenir, au lieu d'une vaisselle d'or, il restait les terres et le château de Labéraudie. C'est un de ces seigneurs qui tient, toujours un pied chaussé, la bride du cheval de l'évêque Germain de Ganay, le 4 mai 1511 à son entrée solennelle dans Cahors. Et même, peu satisfait du cadeau princier d'une vaisselle truquée, il la brisa avec son épée.

Encore quelques grands noms de cette grande famille : Au XVI^e siècle, François de Labéraudie prend part comme capitaine au siège de Metz. Pendant les guerres de religion, le seigneur de Cessac défend la ville de Poitiers contre l'Amiral Coligny. En 1577, le seigneur de Cessac défend la ville de Souillac contre les huguenots. Enfin le marquis de Cessac était au service du duc de Maine, lieutenant général de la Ligue.

Voilà tout ce que nous remarquons l'histoire en contemplant ces énigmatiques ruines qui jettent leur sombre profil au milieu du vaste cirque formé par la squameuse Cevenne de Douelle et l'épave du château de Mercuès, qui pourra à son tour attirer nos regards et fixer nos pieux souvenirs (une époque où notre luxuriante vallée était le théâtre ensanglanté des luttes séculaires avec l'Angleterre.

E. LAFON.

NOS PARLEMENTAIRES

M. de Monzie, Sénateur, Maire de Cahors, vient de recevoir la lettre suivante :

Paris, le 30 août 1927.

Monsieur le Ministre,
Vous avez bien voulu appeler spécialement mon attention sur une demande par laquelle la Commune de Vers (Lot), sollicite l'aliénation à son profit de la maison éclosière de cette localité en vue d'y installer un groupe scolaire.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai prescrit la remise de la maison éclosière de Vers et de ses dépendances au Service des Domaines à fin d'aliénation.

Il appartient donc maintenant à la Municipalité de Vers de se mettre en rapport avec le service local des Domaines en vue d'obtenir que l'aliénation ait lieu au profit de la Commune.

Je suis particulièrement heureux d'avoir pu en la circonstance tenir compte de la bienveillante recommandation dont cette affaire avait été l'objet de votre part.

Agréz, M. le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Garde des Sceaux, Ministre des Travaux Publics par intérim...
L'Inspecteur général, Chef du Cabinet, signé: illisible.

Concours pour l'admission des élèves-ingénieurs

Un concours pour l'admission de six élèves-ingénieurs à l'Ecole Supérieure des Postes et des Télégraphes sera ouvert, à Paris, le 29 septembre 1927. Pourront être autorisés à y prendre part :

1° les agents des Postes et des Télégraphes comptant au moins deux ans de service rétribués et âgés au plus de 30 ans au 1^{er} janvier 1927 ; 2° les candidats étrangers à l'Administration, de nationalité française, ayant satisfait aux obligations de la loi militaire et âgés au plus de 26 ans au 1^{er} janvier 1927. Ces limites maxima seront reculées, le cas échéant, d'une durée égale à celle des services militaires accomplis par les intéressés dans la réserve de l'armée active pendant la mobilisation. Les candidats doivent indiquer dans leur demande les langues étrangères sur lesquelles ils désirent être interrogés. Ils formuleront leur demande sur papier timbré et l'adresseront au directeur des Postes et Télégraphes de leur région, en y joignant les pièces suivantes : a) un extrait de leur acte de naissance et, s'il y a lieu, de leur acte de naturalisation ; 2° un certificat de bonne vie et mœurs délivré par le maire ou par le commissaire de police de leur résidence ; b) sur papier libre : 1° un certificat constatant qu'ils ont été vaccinés ou revaccinés depuis moins de deux ans, certificat établi par le praticien qui a opéré ou par un médecin assermenté ; la signature doit être légalisée par le maire ou par le commissaire de police ; 2° s'il y a lieu, une copie certifiée conforme de leurs diplômes universitaires ; 3° une copie de l'état de leurs services militaires ou, en cas d'exemption, un certificat constatant leur situation au point de vue de la loi sur le recrutement de l'armée. Les candidats ne pourront être admis à concourir qu'autant que leur aptitude physique à remplir les fonctions d'ingénieur aura été reconnue par le Comité Médical de la région dans laquelle ils sont domiciliés ou par le Comité Médical régional siégeant à Paris.

Les candidats sont en outre informés qu'en cas d'admission, et avant leur entrée à l'Ecole Supérieure, ils seront tenus, conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté du 11 juillet 1921, de contracter un engagement de huit années au service de l'Etat à partir de la date de leur nomination comme élève-ingénieur.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 10 septembre 1927.

000

CAHORS

LES MOIS EN R

Septembre marque, presque, la fin des fêtes votives cadurciennes. Mais septembre est un mois attendu. Par les chasseurs ? Sans doute ! Et surtout, par les amateurs d'huîtres.

Septembre est le 1^{er} mois en R de l'année; il ouvre la période des 8 mois en R de l'année, durant lesquels on peut manger des huîtres sans danger. C'est, tout au moins, ce que l'on affirmait, jadis. Or, si parait que cette affirmation n'est pas vraie. L'huître peut être consommée en toute saison de l'année.

C'est l'opinion de tous les spécialistes des questions d'hygiène qui déclarent que la preuve pratique de l'inocuité de l'huître consommée de mai à septembre, en état d'activité ou tout au moins de sous-activité reproductive, est faite depuis longtemps. Elle a été renouvelée pendant l'Exposition Universelle de 1900, où se fit sans danger, en mai, juin, juillet, août, une énorme consommation d'huîtres.

L'erreur populaire a pris naissance dans le décret qui interdisait l'exportation des huîtres de mai à fin août, les mois sans R, dit-on encore. Ce décret avait été inspiré, non par des considérations hygiéniques, mais pour protéger, à l'origine, la réputation des huîtres de la région de la pointe. Plus tard, lorsque le développement intensif de l'ostréiculture eut assuré le repeuplement des parcs, le décret fut rapporté (30 mai 1889) à la suite d'un travail du professeur Grancher, présenté au nom du comité consultatif d'hygiène de France.

Voilà donc une erreur dissipée ! Mais la tradition est là; les huîtres ne sont bonnes que dans les mois en R ; et les amateurs obéissent à cette tradition, puisqu'aussi bien, c'était, jadis, probablement encore, le 13 septembre, le jour de la fête de St-Maurille, patron des jardiniers, que les huîtres apparaissaient à Cahors.

Mais voilà ! les huîtres arrivent et il n'est pas certain que les Cadurciens profitent, le 13 septembre, du bal des jardiniers.

Car on ne parle pas de ce bal, occasion de grande liesse et de belle gaité, cependant ! Or, comme nous l'avons dit, la saison des fêtes votives est à la veille d'être close. La jeunesse est plus désireuse de danses que d'huîtres, n'est-ce pas ? Et c'est juste à l'époque des mois en R que les danses cessent !

De grâce ! puisqu'on a établi la fausseté de la tradition qui voulait que les mois en R fussent néfastes aux amateurs d'huîtres, que la tradition du bal donné dans le premier mois en R reste vraie et soit continuée ! Veu ardent formulé par toute la jeunesse de Cahors, puisqu'aussi bien, c'est dans les mois en R qu'on lie les bals des diverses Sociétés !

LOUIS BONNET.

La série tragique

JEUNE FILLE ÉCRASÉE

Dans une rencontre avec un camion, une jeune cycliste est gravement blessée.

Les accidents se succèdent et, hélas ! se ressemblent !... Lundi soir, un peu après six heures, c'est en pleine ville que s'est produite une rencontre dont nous espérons bien qu'elle ne sera pas fatale à la victime.

Mlle Marthe Dupuy, âgée de 18 ans, ouvrière à l'usine de l'Appareillage électrique, sortait de l'atelier. Elle était à bicyclette et venant du Pont Valentré, montait la rue Wilson. Pendant ce temps, le chauffeur du camion-automobile de M. Guérin, négociant ramenait sa voiture au garage. Il était en train de tourner pour prendre l'avenue de la Gare au moment où Mlle Dupuy arrivait à sa hauteur.

A ce moment, sans qu'on puisse s'expliquer comment, Mlle Dupuy au lieu de poursuivre sa route rue Wilson, alla donner sur le camion. La roue arrière de la bicyclette fut heurtée par le camion, la jeune fille tomba lourdement sur la chaussée. Avec la bicyclette, elle fut traînée sur un parcours de 4 mètres environ, car, de l'avis des témoins, le camion marchait à une allure très modérée, ce qui, du reste, a été confirmé par l'enquête ouverte par la gendarmerie.

La jeune fille fut transportée aussitôt à l'hôpital où M. le docteur Rougier lui donna ses soins les plus pressés.

La jeune fille portait de longues écorchures sur tout le corps, mais dans la chute, elle était tombée sur la tête. Le sang s'échappait d'une blessure au-dessus de la tempe et des oreilles.

L'état de la blessée était très grave. Elle avait perdu connaissance, mais dans la soirée, elle put reconnaître sa mère.

Dans le courant de la journée, pendant son travail, la jeune fille avait été victime d'un accident sans gravité. Elle avait été happée aux cheveux par une courroie.

Cet accident a causé en ville une vive émotion. A l'heure où nous écrivons l'état de Mlle Dupuy — dont nous avons fait prendre des nouvelles — reste grave. Mais nous voulons espérer que les soins dont elle est l'objet la sauveront et, à sa famille, nous exprimons nos vœux sincères et ardents.

Police à la « papa »

Une de ces dernières nuits, après un joyeux réveillon, des jeunes gens causèrent un peu plus de tapage que ne le permet le règlement. Ils furent repérés, pincés. Qu'allait-on leur faire ? Mettraient-ils l'appareil judiciaire en branle ? Les traîneraient-ils devant les juges ?

Le mal n'était pas grand, et il y avait l'excuse de la fête votive. Alors ainsi que nous l'avons indiqué, le secrétaire du commissariat, après les avoir sermonnés leur propos... un arrangement.

« Donnez, entre vous tous, une somme de 20 francs qui sera versée au Bureau de Bienfaisance et tout sera terminé par là. »

L'aubaine était trop bonne; les jeunes gens acceptèrent aussitôt. Les vingt francs furent versés au Bureau de bienfaisance. La peine était douce, et le délit était, cependant, réprimé.

Voilà une bonne police à la papa qui, dans de pareilles circonstances est, certainement, préférable à tous les rapports, enquêtes, interrogatoires, procès-verbaux, comparutions devant les tribunaux.

Et il est même certain qu'elle a touché, plus qu'on ne le pense, les délinquants qui ont apprécié la façon souriante avec laquelle ils furent traités. Cette façon-là ne méritait-elle pas d'être soulignée ?

L. B.

Poste omnibus rurale

Le circuit de la poste-omnibus rurale de Cahors a été inauguré le 1^{er} septembre.

L'autobus postal, aménagé avec un soin tout particulier par MM. Alibert et Murat, garagistes à Cahors, peut contenir 11 voyageurs. Une enseigne posée à l'arrière de la voiture indique les principales localités comprises dans le circuit et sur les 2 faces latérales figure l'inscription « Poste-Omnibus Rurale ».

Le 1^{er} septembre la voiture postale partit du bureau de poste de Cahors à 7 h. 30 et suivant l'horaire fixé, qu'elle observa scrupuleusement, desservit successivement le Montat, Granjeols, Pern, Boisse, Cézac, l'Hospitalet, Labastide-Marnhae, Le Cluzel, Le Colombic, Trespoux et Lacapelle. Le soir à 16 heures elle suivit le même itinéraire, mais en sens inverse.

Cette première journée coïncidant avec un jour de foire à Cahors ne pouvait être que fructueuse. De nombreuses commissions pour les partisans furent enregistrées et la voiture transporta, matin et soir, son maximum de voyageurs.

Les résultats obtenus, après ceux déjà donnés par le circuit de Figeac, démontrent surabondamment que la formule de « poste-omnibus rurale » est viable et doit être généralisée pour le plus grand bien des populations rurales.

On ne saurait trop louer l'initiative de M. Deletete, Conseiller d'Etat, Secrétaire Général de l'Administration des Postes et des Télégraphes et re-

mercier ce haut fonctionnaire d'avoir choisi le département du Lot pour des essais appelés à modifier profondément l'exploitation postale au profit des usagers.

Musée Gambetta

Le don fait au Musée de Cahors par Mme Lérés-Gambetta, sœur et seule survivante du grand tribun, par les soins de M. Stéphane Michaudel, son parent et son ami, a fait l'objet d'un premier examen au nom de la Municipalité, par M. Bosc, instituteur, qui a parcouru et analysé les 13 cartons de documents, en a dressé l'inventaire détaillé et totalisé les pièces au chiffre de 1.475, dont 1.091 se rapportent directement à l'histoire politique de Gambetta.

Ce trésor documentaire dont les historiens de tous pays, en dehors même de nos concitoyens, ne manqueraient pas d'apprécier la valeur, s'acquerra, sans doute, lorsque la liquidation laissée vacante par la mort de M^{me} Lescale, notaire, aura permis de retrouver le calepin sur lequel le général Jounot-Gambetta avait inscrit les documents que sa piété filiale destinait au futur Musée de Cahors.

D'ores et déjà, grâce à Mme Lérés, grâce à M. Michaudel et en grâce d'avoir délégué M. Bosc, la population de Cahors voit se réaliser ce qui était le vœu de quelques-uns et deviendra l'orgueil de tous.

Nos visiteurs

Au cours du mois d'août écoulé, la mairie de Cahors a reçu la visite des personnalités éminentes ci-après qui ont bien voulu apposer leur signature sur le livre d'or :

M. Lénard, conseiller à la Cour de Cassation,
M. Albert Delaunay-Belleville, l'industriel si connu,
M. Serres, Sénateur de Vaucluse,
M. Paul Doumerc, Président du Sénat, déjà cité.

M. Serruys, délégué français à diverses commissions internationales et notamment à celle qui a élaboré ces temps derniers le traité de commerce franco-allemand.

M. Henry Mouton, Conseiller d'Etat, Directeur des affaires criminelles et des grâces et de l'Administration pénitentiaire au Ministère de la Justice.

Deux cyclistes se heurtent... et un lapin s'en va !

La bonne d'un marchand de volailles montait le Boulevard à bicyclette à laquelle était accroché un panier.

En sens inverse arrivait un autre cycliste, et bien que le Boulevard, en face le Café de la Promenade, soit très large, les deux cyclistes ne purent s'éviter.

Une collision se produisit et, patras, les deux cyclistes roulèrent sur le sol.

Ils ne se firent pas du mal, mais au moment où la bonne se relevait, le panier qui avait roulé sur le Boulevard, s'ouvrit et un superbe lapin s'échappa.

La bonne s'affola: le lapin, libre, folâtrait devant la terrasse du Café, et les clients aussi organisèrent la chasse.

Le pauvre Jean Lapin fut saisi et réintégré dans le panier et la bonne le rapporta chez ses patrons.

Obsèques

Mardi matin, ont été célébrées, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de M. Teillard, employé à la Cie du P. O., décédé à Cahors, rue de la Banque, à l'âge de 45 ans, après une courte maladie.

M. Teillard était un employé très estimé de ses chefs et de ses camarades.

Nous adressons à Mme Teillard et à ses enfants nos respectueuses condoléances.

Fête de St-Georges

La jeunesse de St-Georges avait organisé la fête du faubourg samedi, dimanche et lundi avec beaucoup de goût.

Tout d'abord on avait craint le mauvais temps: la matinée de samedi n'était pas très rassurante.

Mais le temps s'éclaircit et la soirée fut délicieuse, et les organisateurs du bal n'eurent pas à faire arroser le plancher du bal.

Une foule nombreuse de spectateurs défila sur le Pont Louis-Philippe et circula, ensuite, sur la route de Toulouse où les danseurs étaient aussi nombreux que sur la place où se tenaient les musiciens.

L'entrain fut général durant les soirées de samedi, dimanche.

Dans la journée de lundi, des jeux divers eurent lieu pour la plus grande satisfaction des enfants du faubourg.

La soirée fut aussi animée que celle de samedi et de dimanche. La foule des danseurs était considérable, même à l'heure où fut joué le grand-père.

Les organisateurs méritent des félicitations.

Les Sports

Vélo-Sport Cadurcien

CIRCUIT DU QUERCY

Dimanche a eu lieu le circuit du Quercy organisé par le Vélo-Sport Cadurcien.

Le départ a été donné à 8 heures 30 devant le Café de la Promenade, 11 coureurs ont pris le départ.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 15.

Exploit de rat d'hôtel

De Cannes. — Un rat d'hôtel a visité 3 chambres occupées par des étrangers et a volé 42.000 francs.

Lévine n'est pas parti

L'aviateur Lévine avait promis de partir ce matin en avion pour les Etats-Unis. Il n'est pas parti.

L'aviateur Givon a été attaqué et blessé

L'aviateur Givon, le premier pilote de l'« Oiseau Bleu » qui fut, dimanche, attaqué au Bourget par des Italiens, eut un doigt cassé et un bras luxé. Son état n'est pas grave.

Un marin victime de brutalités

Un marin, Yves Hervé a été recueilli par une barque de pêche devant Roscoff. Il a déclaré aux autorités maritimes qu'il avait été victime de brutalités du capitaine qui était ivre. Une enquête se fera quand le navire reviendra en Angleterre.

La rentrée du Reichstag

La rentrée du Reichstag est fixée au 3 octobre.

M. Chamberlain à Cannes

M. Chamberlain est attendu à Cannes le 14 septembre. Il fera une croisière sur les côtes d'Italie. Il verra M. Mussolini à Gènes.

Après toute fatigue

Après toute fatigue comme après toute maladie, un confortant s'impose. Mais d'un choix judicieux dépendent les effets bienfaisants. Aussi recommandons-nous tout particulièrement l'emploi de la Quintonine dont l'éloge n'est plus à faire. Son emploi facile (il suffit de verser le contenu d'un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table), son efficacité et son prix modique le font préférer par tous : 4 fr. 50. Pharmacie Orliac, à Cahors.

A VENDRE

Un piano

EN EXCELLENT ETAT
S'adresser au Bureau du Journal

N'oubliez pas LÉMOY

l'ancienne Charcuterie LÉMOY
dite la « RENOMMÉE »
Rue du Portail-Alban
Sera réouverte le SAMEDI 17 SEPTEMBRE
Par Léopold TALAYSSAT, Succ^r

A VENDRE OCCASION

Moteur à vent Eureka

Avec pompe puissante
S'adresser : L. ITHIER, serrurier, 12, R. E. Zola, CAHORS.

Propriétaires Viticulteurs du Roussillon recherchent Bons Représentants ayant clientèle, ou ancien négociant pour gérance dépôt de vins du Roussillon et de Banyuls, travail facilité par publicité et action directe de la Maison.
JULIA et ORIOU, PERPIGNAN.

FUTAILLE NEUVE ET OCCASION

en tous genres

Pompes à vin - Matériel viticole

LAMOURE et ROBERT, (PRAYSSAC)

Causse de cette commune, vers 9 heures du soir et tenant la gauche sur le chemin de grande communication n° 3, lorsqu'il fut violemment heurté par une auto qui roulait à sa gauche à une vitesse d'au moins 100 kilomètres à l'heure, selon son avis.

M. Melon fut violemment projeté dans le fossé de la route. Il en résulta pour lui plusieurs blessures à la jambe et au pied gauche qui, d'après les docteurs Sireyrol, nécessitent une opération chirurgicale et un repos d'au moins deux mois.

L'automobiliste a poursuivi sa route sans ralentir son allure et sans qu'on puisse se rendre compte du signallement de sa voiture.

M. Melon a donc porté plainte contre inconnu.

Salvica

Syndicat agricole. — Le bureau du syndicat agricole de la commune de Salvica informe ses adhérents qu'ils ont intérêt à se faire inscrire au plus tôt afin d'éviter l'encombrement qui se produit habituellement au moment où on crible le blé.

Conseil de révision. — Les opérations du conseil de révision se dérouleront à Salvica le mercredi 21 septembre, à 8 heures.

Les jeunes gens du premier contingent classe 1928 seront examinés ainsi que les ajournés des classes précédentes.

Contributions indirectes. — Nous rappelons que la période de distillation pour 1927-1928 vient d'être fixée par l'administration des contributions indirectes aux dates et heures ci-après désignées : Du 11 au 20 septembre de chaque mois, de 5 heures à 19 heures, sous la halle aux grains de Salvica.

Salvica

Routes et chemins. — Suivant procès-verbaux, enregistrés, les propriétaires intéressés à l'amélioration des chemins ruraux, dit de Mazon, ont déclaré se constituer en associations syndicales pour l'exécution des travaux susdits.

L'association a été autorisée par arrêté préfectoral.

Les propriétaires intéressés également à l'amélioration des chemins ruraux de Pubulaja et des Carrières, ont fait la même déclaration d'association et ont été autorisés dans les mêmes conditions par arrêté préfectoral.

Construction du chemin de Luziers. — Les habitants du hameau de Luziers-Haut viennent de se constituer en syndicat afin de relancer cette partie du bourg à la route de Salvica à Cazals.

Une réunion préalable a eu lieu à la mairie de Salvica ; déjà le génie rural s'est occupé de la construction de ce chemin et a dressé un plan.

Le département donnera tôt ou tard une subvention et une nouvelle voie praticable sera ainsi aménagée.

Peu à peu le réseau routier augmente son importance, à la satisfaction des propriétaires de la commune.

Marché aux prunes

Monségur (Gironde), 4 septembre. — Apport, 350 quintaux ; les 50-54, 150 fr. ; 60-64, 150 fr. ; 70-74, 125 à 130 fr. ; 80-84, 115 à 120 fr. ; 100-104, 95 à 110 fr. ; 110-120, 80 à 90 fr. ; fretin, 30 à 40 fr., le tout les 50 kilos, poids net.

Villereal (Lot-et-Garonne), 5 septembre. — Apport, 400 quintaux. Les 50 fruits, de 170 à 180 fr. ; 60 fruits, de 130 à 140 fr. ; 70 fruits, de 125 à 130 fr. ; 80 fruits, de 105 à 110 fr. ; 90 fruits, de 90 à 95 fr. ; 100 fruits, de 80 à 90 fr. ; 110 fruits, de 60 à 70 fr. ; fretin, de 25 à 30 fr., le tout les 50 kilogrammes.

Marché aux Fruits

Tombecouf (Lot-et-Gne), 5 septembre. — Melons, de 0 fr. 90 à 1 fr. 50 pièce ; tomates, de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 le demi-kilo ; pêches, de 3 fr. à 3 fr. 50 la douzaine ; cornichons, de 2 fr. 25 à 2 fr. 50 le cent.

Aiguillon (Lot-et-Gne), 5 septembre. — Pêches, de 80 à 150 fr. les 50 kilos, poids net.

Villereal (Lot-et-Gne), 5 septembre. — Pommes de terre, 0 fr. 40 ; tomates, 0 fr. 20, le tout la livre. Melons, de 1 fr. à 2 fr. ; pêches, 3 fr. la douzaine.

Ce Journal est en lecture dans le hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS

Faycelles

Fête patronale. — Voici le programme de nos grandes fêtes organisées par la jeunesse de la classe 1928.

Samedi 10 septembre. — Ouverture de la fête par une « bourrée » traditionnelle, tour de ville, salves d'artillerie, illuminations, brillants feux d'artifice, grand bal de nuit, défilé en musique, retraite aux flambeaux.

Dimanche 11 septembre. — Réveil en fanfare, tour de ville, messe militaire ; 8 h. : grand cortège et dépôt d'une gerbe de fleurs aux enfants de Faycelles tombés par un défilé en musique ; 8 h. 30 : tour de ville, rubades aux autorités et aux charmantes Faycelloises ; 9 h. : jeux divers ; 9 h. 30 : continuation des rubades aux habitants, bal dans tous les hôtels ; 11 h. : apéritif-concert.

14 h. : tour de ville, grand bal de jour sur la place publique, distribution de vins fins et de gâteaux offerts à la jeunesse étrangère par le comité ; 16 h. : continuation du bal, hôtel Labascoule ; 16 h. : courses de bicyclette ; 1^{er} prix, 40 fr. ; 2^e prix, 25 fr. ; 3^e prix, 15 fr. Nombreuses primes. Engagement, 3 fr. Bal hôtel Cayla, tour de ville en musique, dîner-concert, grandes illuminations féeriques, brillants feux d'artifice, bataille de confetti, course aux belles-mamans, grand bal de nuit sur la place et à l'hôtel Labascoule.

Minuit : Farandole générale, retraite aux flambeaux, départ d'un superbe ballon lumineux.

Lundi 12 septembre. — 7 h. : Réveil en fanfare, tour de ville de la classe 1928, service de 1^{re} classe pour les morts de la grande guerre ; 8 h. : cavalcade historique organisée par le comité ; 10 h. : départ d'un superbe ballon « Lindbergh » ; 10 h. : course locale de bicyclettes. Prix : 15, 10 et 5 fr. Droits, 2 fr.

18 h. : Grand bal (hôtel Labascoule) ; 20 h. : illuminations féeriques, bataille de confetti, embrassades en plein air, grand bal de nuit sur la place publique et à l'hôtel Labascoule ; minuit : clôture des fêtes par un feu d'artifice, retraite aux flambeaux, farandole générale.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers qui viendront nous embellir la fête. Comme toujours, manèges et attractions diverses ne payeront pas de droit de place.

Le comité ne répond pas des accidents.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Exposition départementale. — Dans sa réunion de mercredi, le Comité a continué l'élaboration des listes des exposants, des projets de construction, d'aménagement, d'éclairage de l'exposition et des stands. Il a recueilli et approuvé les suggestions de la commission du banquet et adopté les projets de la commission des fêtes.

A ce sujet, la commission est heureuse de remercier l'Union Musicale pour l'empressement qu'elle a mis à répondre à son appel. Nos musiciens ont promis spontanément leur concours non seulement pour les concerts donnés par l'Union Musicale, mais encore pour la représentation théâtrale du samedi 24 septembre ; leurs meilleurs éléments renforceront l'orchestre. De même le maître caducien Gustave Barreau, avec la bonne volonté qu'il met toujours à collaborer à toutes les bonnes œuvres a promis la présence à l'orchestre de ses chefs de pupitre.

Disons tout de suite que ce sont deux des plus célèbres opéras-comiques du répertoire des grandes scènes qui seront offerts pour la première fois au public gourdonnais : La Fille du Régiment et Le Châlet, ouvrage dont les difficultés d'interprétation exigent des artistes de premier ordre, et qui seront donnés avec les titulaires qui ont chanté les rôles à Paris, à Toulouse et à Bordeaux.

Nous en reparlerons en détail. La commission a aussi apporté des soins particuliers à la composition de l'orchestre, dont l'importance ne lui a pas échappé. Il sera mené par un chef qui a mené au succès, au cours de cette saison, les plus grandes manifestations lyriques. Renforcé des meilleurs éléments de Gourdon et de Cahors, l'orchestre symphonique sera, par sa qualité et son importance, le plus beau qu'on ait applaudi à Gourdon.

St-Clair

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre compatriote M. Camille Delclaux, du village de Montjonne, près de Saint-Clair, avec Mlle Adrienne Denis, du village de Labenque, près de Gourdon. Aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Bétaillé

Accident. — M. Melon, (Valentin), 72 ans, propriétaire à Bétaillé, revenait du

ser, Geneviève se retira dans sa chambre. La solitude, le silence lui procurèrent un véritable bien-être.

Ainsi c'était vrai ! Jacques l'aimait !

Mme Aubert avait rarement vu des fiancés autour d'elle, jamais aucun homme ne l'avait courtisée. Les termes de comparaison lui manquaient donc absolument pour juger de l'attitude du compositeur auprès d'elle. Ce que lui avait dit Mme Bordakhof dans ses accès de prudence perdue ne servait maintenant qu'à l'abuser davantage. Elle expliquait ce qu'il y avait eu de trouble et d'incertain dans la conduite de Jacques par sa tendresse pour elle ; c'était à sa tendresse aussi qu'elle attribuait l'étrangeté de sa dernière visite. Elle l'aimait tant, elle désirait tant se prouver à elle-même qu'elle était aimée, que pour une preuve de l'amour du jeune homme demandée à son imagination ou à sa mémoire, sa mémoire et son imagination lui en fournissaient, non pas une, mais cent.

Jacques l'aimait ! Ces mots faisaient sourire ses lèvres, ces mots chantaient à son oreille, et l'image du jeune homme passait et repassait devant ses yeux charmés. La nuit s'écoula dans cette extase bergande.

Le lendemain, le docteur, qu'on avait installé dans la chambre de Lydia, se réveilla mécontent de lui-même. Accoudé au balcon, il eut loisir de constater que les détails locaux indiqués par Michel étaient scrupuleu-

ser, Geneviève se retira dans sa chambre. La solitude, le silence lui procurèrent un véritable bien-être.

Ainsi c'était vrai ! Jacques l'aimait !

Mme Aubert avait rarement vu des fiancés autour d'elle, jamais aucun homme ne l'avait courtisée. Les termes de comparaison lui manquaient donc absolument pour juger de l'attitude du compositeur auprès d'elle. Ce que lui avait dit Mme Bordakhof dans ses accès de prudence perdue ne servait maintenant qu'à l'abuser davantage. Elle expliquait ce qu'il y avait eu de trouble et d'incertain dans la conduite de Jacques par sa tendresse pour elle ; c'était à sa tendresse aussi qu'elle attribuait l'étrangeté de sa dernière visite. Elle l'aimait tant, elle désirait tant se prouver à elle-même qu'elle était aimée, que pour une preuve de l'amour du jeune homme demandée à son imagination ou à sa mémoire, sa mémoire et son imagination lui en fournissaient, non pas une, mais cent.

Jacques l'aimait ! Ces mots faisaient sourire ses lèvres, ces mots chantaient à son oreille, et l'image du jeune homme passait et repassait devant ses yeux charmés. La nuit s'écoula dans cette extase bergande.

Le lendemain, le docteur, qu'on avait installé dans la chambre de Lydia, se réveilla mécontent de lui-même. Accoudé au balcon, il eut loisir de constater que les détails locaux indiqués par Michel étaient scrupuleu-

ser, Geneviève se retira dans sa chambre. La solitude, le silence lui procurèrent un véritable bien-être.

Ainsi c'était vrai ! Jacques l'aimait !

Mme Aubert avait rarement vu des fiancés autour d'elle, jamais aucun homme ne l'avait courtisée. Les termes de comparaison lui manquaient donc absolument pour juger de l'attitude du compositeur auprès d'elle. Ce que lui avait dit Mme Bordakhof dans ses accès de prudence perdue ne servait maintenant qu'à l'abuser davantage. Elle expliquait ce qu'il y avait eu de trouble et d'incertain dans la conduite de Jacques par sa tendresse pour elle ; c'était à sa tendresse aussi qu'elle attribuait l'étrangeté de sa dernière visite. Elle l'aimait tant, elle désirait tant se prouver à elle-même qu'elle était aimée, que pour une preuve de l'amour du jeune homme demandée à son imagination ou à sa mémoire, sa mémoire et son imagination lui en fournissaient, non pas une, mais cent.

Jacques l'aimait ! Ces mots faisaient sourire ses lèvres, ces mots chantaient à son oreille, et l'image du jeune homme passait et repassait devant ses yeux charmés. La nuit s'écoula dans cette extase bergande.

Le lendemain, le docteur, qu'on avait installé dans la chambre de Lydia, se réveilla mécontent de lui-même. Accoudé au balcon, il eut loisir de constater que les détails locaux indiqués par Michel étaient scrupuleu-

nous prie de démentir cette fausse nouvelle se réservant le droit de poursuivre en justice l'auteur de cette mystification.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nécrologie. — C'est avec un vif regret que nous apprenons mercredi matin la mort de M. Adolphe Loupiac, pharmacien, place Champollion, décédé à son domicile, à l'âge de 54 ans après une courte maladie. Ses obsèques ont eu lieu vendredi matin, 2 septembre, au milieu d'une nombreuse affluente de parents et d'amis. La présence de nombreux médecins et pharmaciens de la région témoignait de l'estime et de la sympathie que le défunt avait su s'attirer.

Au cimetière, M. Delmas, pharmacien à Figeac, au nom du Syndicat des pharmaciens du Lot, a retracé, en termes émus et éloquents, la trop courte carrière du regretté confrère et lui a adressé le suprême adieu.

A Mme Loupiac, sa veuve, ainsi qu'à tous les membres de cette honorable famille, nous adressons nos bien sincères condoléances.

Marché. — Le marché de samedi a eu son importance habituelle et était abondamment pourvu de fruits et de légumes de la saison.

Les prix variables selon qualité étaient abordables par suite de la grande quantité de marchandise présentée à la vente.

Sur la Place Vival, les marchands de beurre et de fromage du Cantal étaient venus nombreux ainsi que les propriétaires des environs. Voici les cours pratiqués :

Fromage du Cantal, 13 à 14 fr. le kilo ; fromages du pays, 4 fr. 50 la douzaine ; beurre, 16 à 17 fr. le kilo ; œufs, 7 fr. la douzaine ; poules, 11 à 12 fr. le kilo ; poulets, 13 fr. ; lapins, 5 fr. ; canards, 10 fr., le tout le kilo ; pigeonneaux, 7 fr. la paire.

Bagnac

Visite de nos représentants. — Samedi, nos sympathiques représentants au Parlement, M. Loubet, sénateur, et M. Bouat, député, ont profité de la foire de Bagnac pour venir serrer la main à de nombreux amis. Accompagnés de M. Causse, maire, et de M. Bouyssou, adjoint, ils ont parcouru les champs de foire et pendant plusieurs heures ils ont été entourés par de très nombreux électeurs, heureux de leur serrer la main et de les assurer de leur sympathie et de leur dévouement.

Nul doute qu'aux élections de 1928 qui se feront au scrutin d'arrondissement, M. Bouat, qui sera le candidat des démocrates, ne recueille ici la même majorité, et même agrandie, qu'en 1924 car tout le monde connaît le dévouement et la compétence qu'il apporte à défendre avec les institutions vraiment républicaines les intérêts de son arrondissement.

Espédaillac

Grande fête locale. — Voici le programme de notre fête, qui aura lieu les 10, 11 et 12 septembre.

Samedi 10, 18 h., annonce de la fête par des salves d'artillerie ; réception de la musique ; 20 h., retraite aux flambeaux, bal de nuit.

Dimanche 11, 6 h., salves d'artillerie, tour de ville en musique ; 9 h., rubades aux autorités ; 11 h., hommage aux morts de la guerre ; 12 h., apéritif-concert ; 13 h., rubade aux habitants ; 15 h., grand bal ; 16 h., grande course internationale de bicyclettes, distance 20 km. ; 1^{er} prix 40 fr. ; 2^e prix, 20 fr. ; 3^e prix, 10 fr. ; une prime de 5 fr. sera offerte au coureur qui passera le premier à Livernon ; 17 h., départ du ballon « Le Causse » ; 21 h., brillant feu d'artifice ; 21 h. 30, grand bal ; 22 h., bataille de confetti et serpents ; 24 h., retraite aux flambeaux.

Lundi 12, 6 h., réveil en fanfare ; 9 h., tour de ville en musique ; 11 h., apéritif-concert ; 14 h., grand bal ; 16 h., course locale de bicyclettes ; 17 h., départ d'un superbe ballon « Le Concert » ; 18 h., jeux divers ; 21 h., illumination générale, grand bal ; 23 h., brillant feu d'artifice ; minuit, clôture de la fête et farandole d'adieu.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. Le comité ne répond pas des accidents. Les cyclistes courent à leur risques et périls. Leur engagement accompagné de la somme de 3 fr., sera reçu jusqu'au 11 septembre par le comité.

d'artifice nautique moderne, feu de terre sur le donjon (monument historique), embrasement général de l'Opéridum de l'Impérial. Au cours de la fête de nuit, grand concours de bateaux pavés et illuminés : 1^{er} prix 50 fr. ; 2^e prix 30 fr. ; 3^e prix 15 fr. ; 4^e prix 10 fr. ; de 22 heures à 2 heures, bal champêtre à grand orchestre, fête foraine, bataille de confetti.

Vendredi 9 : à 9 h. 30, excursion aux fouilles de l'Impérial, visite du Musée Gallo-romain sous la direction du Comité d'initiative ; à 10 h. 30, aubade et apéritif-concert par l'Union musicale ; à 14 heures, jeux divers, grandes courses régionales de bicyclettes avec prix importants ; à 17 heures, concert par la Société musicale sous la direction de M. Cabanes ; à 21 heures, brillant feu d'artifice ; à 22 heures, grand bal champêtre.

L'heure indiquée est l'heure ancienne.

La fête vénitienne. — Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que c'est jeudi soir, 8 courant, que doit avoir lieu à Luzuch, à l'occasion de la Fête patronale une grande fête vénitienne et pyrotechnique.

C'est une chose qu'il faut voir. Organisée par les célèbres Etablissements Ruggieri, elle constitue une des attractions les plus belles, les plus impressionnantes et les plus féeriques qu'il puisse imaginer.

Luzuch par son site archaïque et pittoresque au plus haut degré, se prête admirablement à des effets de lumière et d'artifices. Depuis plusieurs années Luzuch s'est spécialisée dans les fêtes vénitiennes, les feux nautiques et les grands embrasements.

Vraiment, il faut voir ça ! Nous savons que cette année, la Commission des Fêtes, sous l'impulsion d'une municipalité agissante, se propose de mieux faire encore que les années passées. Il y aura de très grandes surprises.

Il faut absolument aller à Luzuch le 8 septembre avant 21 heures.

Montcuq

Visite d'une mission commerciale. — A l'occasion des journées du chasselas qui doivent avoir lieu à Cahors et à Castelnaud, la mission commerciale doit visiter la région de Montcuq, dans la matinée du 18 septembre prochain.

Cette mission qui partira de Cahors le dimanche matin à 7 h. 30, sera reçue à l'hôtel de ville de Montcuq, à 8 h. 30. Ensuite elle parcourra en autobus les centres de culture du chasselas de Montcuq, par la route de Castelnaud et passant par Montlauzun, St-Laurent, St-Cyprien, Lascabanes St-Alauzie, pour se rendre à Castelnaud où elle doit arriver assez tôt dans la matinée pour visiter l'Exposition.

L'accueil le plus chaleureux sera réservé à nos visiteurs.

Saux

Eclaireurs de France. — Un petit détachement de cette association française a campé à Saux samedi soir de la dernière semaine. Il a choisi pour cela le parc du château où chacun pouvait voir la tente originale qui sert d'abri. On a admiré aussi la belle tenue des éclaireurs.

C'est une diversion à la vie habituelle de notre campagne.

Notre fête nocturne. — Dimanche dernier avait lieu notre fête nocturne. Tout avait été arrangé comme les années précédentes et elle a été brillante. Depuis longtemps on n'avait pas vu tant de monde. Plusieurs bazards égayaient la place et leur illumination jetait une note gaie sur le cadre charmant où on place le bal.

Tout le monde regrettait que le comité de la fête ne se soit pas assuré le concours d'un ou deux musiciens de plus. Ce sera pour une autre fois.

Syndicat agricole. — Dimanche prochain, à 9 h., réunion générale pour organiser le travail du trieur mécanique.

Tous ceux des adhérents qui n'ont pas payé la cotisation seront rayés de la société. On fera la liste de ceux qui veulent employer du sucre cristallisé pour le vin de seconde cuvée.

Rectification. — Nous avons lu sur plusieurs journaux régionaux, chronique locale de Montcuq, qu'un mariage venait d'avoir lieu entre M. Borreton, de Montlauzun et Mlle Larrière, de Montaigne-du-Queyru avec toutes les félicitations usitées en pareil cas.

Comme il n'y a eu aucun projet pouvant arriver à un mariage, comme la famille considère cette annonce comme une atteinte portée à sa dignité, elle

nant rien aux regards significatifs et aux sous-entendus dont ils coupaient sans cesse leur causerie. A mesure que le docteur mangeait, à mesure qu'il buvait, les soucis, qui avaient embrumé le début de sa journée, s'évanouissaient. Il oubliait peu à peu les difficultés qui avaient précédé sa négociation. Mme Aubert ordonna à la vieille Gertrude de monter une bouteille de Château-Yquem, mise en réserve dans un coin de la cave, pour les circonstances solennelles. Le brave petit vieux se sentait maintenant joyeux comme s'il eût été chargé d'une demande en mariage sans préliminaires pénibles. Un repas copieux, après une journée de fatigue et d'inquiétude, la joie communicative de Mme Aubert, et surtout plusieurs verres de cet excellent vin l'éloignèrent au point de lui ôter le souvenir sérieux et grave dans sa mission.

L'attitude de la tante et du docteur paraissait de plus en plus extraordinaire à Geneviève. Elle ouvrait de grands yeux et cela redoublait l'allégresse des deux vieux amis. Enfin, curieuse de détails inédits, ne pouvant songer à autre chose, prise d'une irrésistible démanigaison de la langue, Mme Aubert fit signe au docteur et lui dit à mi-voix :

— Que voulez-vous, mon ami, c'est plus fort que moi ; le secret me brûle les lèvres. Autant lui dire tout. Au moins, elle comprendra nos rires et partagera notre joie.

Le docteur, à ce moment, ne vit aucune objection sérieuse à faire ; il consentit dans un hochement de tête. La bonne dame, radieuse, annonça à sa nièce :

— Le docteur est chargé de venir te demander en mariage.

Geneviève sentit son sang refluer vers son cœur. Elle fut prise d'une telle émotion qu'elle ne put parler. Sa pâleur ne fit pas plus peur au docteur qu'à Mme Aubert : leur joie en redoubla.

— Voyons, reprit la tante, devine ! Une sorte de pudeur, la peur d'avoir été trompée par le cri de son âme, un trouble croissant, empêchaient Geneviève de nommer M. de Syme.

— Comment voulez-vous que je devine ? Je ne sais pas du tout.

Alors, triomphalement, Mme Aubert s'écria :

— C'est Jacques de Syme ! Comment ne l'as-tu pas deviné ?

Cette fois, Geneviève sentit un attendrissement lui remplir les yeux de larmes. Des paroles de tendresse expirèrent sur ses lèvres et elle comprit qu'elle adorait celui dont on venait de prononcer le nom.

N'ayant plus de réserve à garder, le docteur et Mme Aubert s'en donnèrent à cœur-joie. Ce fut un tohu-bohu d'anecdotes, de remarques, de souvenirs, le tout coupé par le nom de Jacques de Syme mille fois dit et redit. Et cela suffisait pour que Geneviève trouvât ces propos captivants.

Par instants le docteur se rappelait

ser, Geneviève se retira dans sa chambre. La solitude, le silence lui procurèrent un véritable bien-être.

Ainsi c'était vrai ! Jacques l'aimait !

Mme Aubert avait rarement vu des fiancés autour d'elle, jamais aucun homme ne l'avait courtisée. Les termes de comparaison lui manquaient donc absolument pour juger de l'attitude du compositeur auprès d'elle. Ce que lui avait dit Mme Bordakhof dans ses accès de prudence perdue ne servait maintenant qu'à l'abuser davantage. Elle expliquait ce qu'il y avait eu de trouble et d'incertain dans la conduite de Jacques par sa tendresse pour elle ; c'était à sa tendresse aussi qu'elle attribuait l'étrangeté de sa dernière visite. Elle l'aimait tant, elle désirait tant se prouver à elle-même qu'elle était aimée, que pour une preuve de l'amour du jeune homme demandée à son imagination ou à sa mémoire, sa mémoire et son imagination lui en fournissaient, non pas une, mais cent.

Jacques l'aimait ! Ces mots faisaient sourire ses lèvres, ces mots chantaient à son oreille, et l'image du jeune homme passait et repassait devant ses yeux charmés. La nuit s'écoula dans cette extase bergande.

Le lendemain, le docteur, qu'on avait installé dans la chambre de Lydia, se réveilla mécontent de lui-même. Accoudé au balcon, il eut loisir de constater que les détails locaux indiqués par Michel étaient scrupuleu-

Procès-verbal

Procès-verbal à été dressé par la police à un propriétaire pour infraction au règlement interdisant le stationnement des véhicules sur la voie publique.

Pertes

Il a été perdu une montre en métal blanc par M. Robert Séguy, demeurant rue Barry (St-Georges) ; une canne avec poignée en argent par M. Montillet, chef de bureau à la Préfecture de Périgueux.

Trouvailles

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier revenu	Cours du 12 Août	Cours du 12 Sept.
Fonds d'Etat		
3 0/0	57 90	57 90
3 0/0 amortissable	68 50	68 75
3 1/2 0/0	89 95	89 45
5 0/0	76 75	77 10
4 0/0 1917	62 75	62 50
4 0/0 1918	61 70	62 60
6 0/0 1920	88 75	88 95
6 0/0 1927 amort.	98 65	99 10
6 0/0 1920	94 20	94 80
6 0/0 1927 amort.	98 65	99 10
B. du Tr. 6 0/0 1922	521	521
B. du Tr. 6 0/0 1923	522	527
B. du Tr. 6 0/0 1924	524	530
B. du Tr. 5 0/0 1924	606	626
B. du Tr. 7 0/0 1926	542	548
B. du Tr. 7 0/0 1927	528	537
Caisse autonome	565	573

Crédit National

5 0/0 1919	446	451
Obl. 500 5 0/0 1920	451	451
6 0/0 1921	503	509
Bons déca. 6 0/0 1922	498 50	505
déca. 6 0/0 1923	512	514
6 0/0 janv. 1923	479	485
juin 1923	489	499
janv. 1924	477	486

Crédit Foncier

Communales 1879	462	465
1880	470 50	471
1891	229	232
1892	263	278
1893	242	243
1906	261	255
1912	139	143
1920 lib.	376	384
1921 lib.	425	425
1922 lib.	399	405
1923	394	398
Foncières 1879 3 0/0	476	478
1883 3 0/0	244	244 50
1885 2 60 0/0	242 50	251
1895 2 30 0/0	255 50	260
1903 3 0/0	274 50	285
1909 3 0/0	143	144
1913 3 1/2 0/0	276	278
1918 4 0/0	374	378
1917 4 1/2 0/0 lib.	450	460

Ville de Paris

1865 4 0/0	816	804
1871 3 0/0	346 50	358
1875 4 0/0	414	415
1876	405 50	410
1892 2 1/2 0/0	204	205
1894-1896	201	204
1898 2 0/0	240	237
1899 2 0/0	227	226
1904 2 1/2 0/0	233	235
1906 2 3/4 0/0	371	371
1910 2 3/4 0/0	308	269 50
1910 3 0/0	204	204
1912 3 0/0	205 50	205
1918 lib.	350	355
1919 lib.	477	480
Décennal 1922	502	504
1923	465	475
1924	475	475
1924 6 1/2	450	460

Bibliographie

Viennent de paraître :

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS
En vente : A CAHORS
Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

Vient de paraître

EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy

(avec dessins de M^{lle} Alice Millochau)
1 vol. Prix : 6 fr.
En vente : A CAHORS
Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

Vient de paraître

EUGÈNE GRANGIÉ

Gracieuse au bérêt bleu....

Roman Basque
1 vol. Prix : 7 fr. 50
J. PEYRONNET, Editeur, 7, rue de Valois - PARIS

En vente : A CAHORS

Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du N° 247 (Septembre 1927)
Les Barbares, par M. Maxime Petit.
Jean Brunhes, par M. Henri Froidvaux.
Houston Stewart Chamberlain, par M. Louis Vergennes.
Chopin ou « le Poète » par M. Claude Barjac.
Endoscopie, par le D^r Henri Bouquet.
Jerome Klappa, par M. Georges Roth.
Léopold II,

par M. Pierre Rain. — Histoire militaire du Maroc, par M. Pierre Khorat. Mévisto (Wisthaux, dit), par M. Henry Lyonnès. — Blaise de Montluc, par M. Emile Magne. — Centenaire du Romantisme, par M. Charles Saunier. — Marcel Schwob, par M. Louis Coquelin. — Téléphonie (Utilisation du Phonographe), par M. J.-J. Verdier. — Paul Valéry, par M. Félix Guirand. — Le mois littéraire, scientifique, théâtral et cinématographique, musical et artistique, financier, etc., 49 gravures (1 carte). — Le numéro, 3 fr. 50. En vente chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris (6^e).

M. Paul Valéry

Le Larousse mensuel publie une très intéressante étude sur Paul Valéry, dont nous tirons les lignes suivantes, relatives au poète : « Les vers de Valéry ne répondent nullement à la conception qu'on se fait habituellement du poète, être inspiré, qui sous le coup d'une sorte de délire sacré, livre aux autres hommes le chant harmonieux de ses souffrances ou de ses joies. Tout d'abord Valéry se défie de l'inspiration : « L'enthousiasme, a-t-il écrit, n'est pas un état d'âme d'écrivain ». Il ne croit pas « à la puissance propre du délire, à la nécessité de l'ignorance, aux éclairs de l'absurde, à l'incohérence créatrice ». Loin de voir dans la poésie l'effusion spontanée d'une âme violemment émue, il la considère comme le résultat d'un effort patient et réfléchi de l'esprit qui s'impose à soi-même les contraintes des règles prosodiques et multiplie les obstacles pour se discipliner. Ainsi cet adepte du symbolisme se plie volontairement à la rigueur de toutes les règles classiques. Il en inventerait d'autres au besoin estimant que « le bénéfice certain et en quelque sorte absolu que peut procurer un poème à son auteur dépend du travail que s'est imposé le poète ».

LA RÉPUTATION des « Publications François Tedesco » n'est plus à faire. Toutes sont d'un puissant intérêt, mais cependant parmi les Publications François Tedesco « LA FEMME CHEZ ELLE » est certainement celle qui d'une façon générale répond le mieux aux nécessités de l'heure présente. Emplacement intéressant au point de vue social parce qu'elle tend à développer l'amour du foyer et à rendre plus attrayante la besogne parfois ingrate qui incombe à la Femme chez elle, cette publication offre encore l'avantage de charmer utilement les loisirs que la Femme ou la Jeune Fille peut avoir sous le toit familial. « LA FEMME CHEZ ELLE » est en vente chez tous les marchands de journaux. Pour obtenir un numéro spécimen en faire la demande (en y joignant un timbre de 0 fr. 25) aux « Publications François Tedesco », 39, Boulevard Raspail à Paris.

CHEMIN DE FER de PARIS à ORLÉANS

Billets d'excursion à prix réduit

En vue de faciliter le tourisme sur son Réseau, la Compagnie d'Orléans délivre, du 1^{er} juin au 30 septembre 1927, des billets individuels d'excursion à itinéraires fixes en 1^{re} et 2^e classes, avec facultés d'arrêt pour les régions ci-après : 1^o Paris à la Vallée de la Loire, au Croisic, à Guérande et retour ; 2^o Côte sud de Bretagne ; 3^o Auvergne, Haut-Quercy, Périgord ; 4^o Limousin, Haut-Quercy, Périgord ; 5^o Circuit du Lot ; 6^o Vallée du Lot et de l'Aveyron.

Validité : — 33 jours — avec faculté de prolongation de deux fois 30 jours pour les 1^{re} et 2^e classes qui desservent des stations balnéaires et sans faculté de prolongation pour les quatre autres itinéraires.

Il est délivré pour les 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, et 6^e itinéraires, au départ de toutes les gares du Réseau d'Orléans, des billets spéciaux complémentaires à prix réduit, de 1^{re} et 2^e classes, pour gagner ou quitter leurs points d'accès.

Un circuit automobile vers les Monts du Cantal au départ du centre touristique de Rocamadour (Lot).

Au cours de l'été 1927, Rocamadour, qui joint à l'attrait de sa situation merveilleuse le privilège d'être un excellent centre d'excursion dans le pays si pittoresque du Haut-Quercy et vers les Gorges du Tarn, sera le point de départ d'un nouveau circuit automobile se dirigeant vers les Monts du Cantal par la belle région trop peu connue du Bas-Limousin.

Ce circuit comprendra 6 journées de voyage qui permettront notamment la visite des merveilleuses souterraines de Padirac, Lacave et Presque, des sites délicieux de la vallée de la Dordogne, de Brive et des vieilles bourgades de la Corrèze, d'Aurillac et de la vallée de la Cère, ainsi que du cœur du Massif Cantalien, au Puy-Mary et à Salers.

Les départs auront lieu de Rocamadour tous les lundis du 4 juillet au 19 septembre 1927.

Le prix du transport pour le parcours complet, est fixé à 400 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de la Cie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, à Paris, et aux principaux Agences de Voyages.

Voyage de six jours en auto-car de Rocamadour aux Gorges du Tarn

Départ de Rocamadour les dimanches et lundis du 3 juillet au 19 septembre 1927.

1^{re} journée : Rocamadour, Gouffre de Padirac, Maurs.

2^e journée : Maurs, Conques, Entraygues, Espalion.

3^e journée : Espalion, Ste-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Le Rozier, Meyrueis.
4^e journée : Meyrueis, Aven Armand, Millau, Rodez.
5^e journée : Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Cajarc, St-Cirq-la-Popie, Cahors.
6^e journée : Cahors, Vallée du Lot, Cabrerets, Vallée du Célé, Rocamadour.
Prix du transport pour le voyage complet : 425 fr. (y compris le trajet en barque dans les gorges du Tarn).
Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, Paris (II^e).

Il faut maigrir

Sans avaler de drogues pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5^e jour. Ecr. à M^{me} GOURHAND, 98, boulevard Auguste-Blanqui, PARIS, qui a fait vous d'envoyer gratuitement la recette simple et efficace facile à suivre en secret. Un vrai miracle.

Imp. COUÉSLANT (personnel intéressé).
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des : ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le D^r ORTEL

Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique.

SERVICE D'ÉTÉ 1927

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 5	10 19	17 14	14 10	19 19	19 21	14 7	
PARIS (Aust.) dép.	22 23	10 31	17 26	14 20	19 21	21 26		
LIMOGES (arrivée)	5 46	16 37	23 12	2 21	3 27			
BRIVE (arrivée)	7 22 11 55	16 45	23 18 23 43	2 29	3 35			
BRIVE (départ)	7 43 12 32 16 19	18 34	1 25	4 24	5 24			
Gignac-Cressensac	8 18 13 7 16 57	19 58						
SOUILAC	8 42 13 50 17 24	19 16 20 38			6 6			
CAZOUËLS	8 50 13 58 17 32	20 49						
La Chap.-de-Marcueil	8 56 14 4 17 38							
Lamothe-Fénelon	9 6 14 14 17 49	21 13						
Nozac	9 16 14 24 18 1							
GOURDON	9 31 14 40 18 24	19 43 21 46			5 30			
Saint-Clair	9 40 14 49 18 34							
Déagnac	9 51 15 18 46							
Thézac-Peyrilles	10 2 15 18 59							
Saint-Denis-Catus	10 13 15 22 19 13							
Espère	10 22 15 31 19 24							
Pradines	10 29 15 38							
CAHORS (arrivée)	10 35 15 44 19 35	20 24	2 39	3 4	6 11	7 12		
CAHORS (départ)	11 44 17 42	20 28	2 43	3 8	6 16	7 16	7 27	
Sept-Ponts	11 54 17 54						7 38	
Cieurac	12 8 18 11						7 54	
Labenne	12 16 18 21						8 3	
Causseade	12 53 19 1	21 10			7 4		8 40	
MONTAUBAN arr.	13 28 19 40	21 34	3 43	4 8	7 25	8 25	9 18	
TOULOUSE arr.	16 48 20 56	22 25	4 31	4 56	8 26	9 15	11 6	

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4 50	18 47	10 26	13 40	19 55	20 23	23 1
MONTAUBAN. d.	6 14	20 11	11 14	16 2	20 43	21 11	23 47
Causseade	6 53	10 41		16 41		21 36	
Labenne	7 30	11 23		17 19			
Cieurac	7 38	11 32		17 27			
Sept-Ponts	7 49	11 44		17 38			
CAHORS... (arr.)	7 57	11 52	12 13	17 46	21 47	22 18	0 46
CAHORS... (dép.)	8 17	12 42	12 17	17 55	21 51	22 22	0 50
Pradines	8 24	12 49		18 2			
Espère	8 32	12 58		18 10			
St-Denis-Catus	8 46	13 13		18 23			
Thézac-Peyrilles	8 59	13 27		18 36			
Déagnac	9 10	13 36		18 45			
Saint-Clair	9 19	13 45		18 54			
GOURDON (d)	9 37	14 3	13	19 9		23 7	
Nozac	9 45	14 12		19 17			
Lamothe-Fénelon	9 55	14 21		19 26			
La Chap.-de-Mar.	10 2	14 29		19 33			
CAZOUËLS	10 8	14 35		19 39			
SOUILAC	10 25	15 35	13 25	19 51		23 33	
Gignac-Cressensac	10 52	15 20		20 21			2 28
BRIVE... (d)	11 20	15 50	14 2	20 49	23 34	0 12	2 35
BRIVE... (arr.)							